



## POUR RELOCALISER L'INDUSTRIE ET RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

# Travailleur·se·s, faites-vous entendre !

La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis en évidence certaines réalités dont nous devrions tirer des leçons sur notre conception de la vie au quotidien et de la société. En période de confinement, ce n'est pas la bourse qui a fait tourner l'économie mais bien **les travailleurs et travailleuses. VOUS, « Ces gens qui ne sont rien », comme ils disent ! VOUS, qui avez risqué votre santé et parfois votre vie pour répondre aux besoins de la population dans des secteurs essentiels (commerce, nettoyage, voirie, transport, énergie, éducation, santé et action sociale, agro-alimentaire...).**

La situation révèle aussi une crise de civilisation profonde. Les méfaits désastreux de décennies de libéralisme ont fragilisé nos services publics et notre industrie, et par conséquent notre capacité d'action face à la crise sanitaire.

Nous ne sommes pas près d'oublier les manques de places en réanimation, de personnel soignant, de masques, de gel, de médicaments, de tests, de respirateurs... Bref tout ce qui aurait permis de mieux protéger la population ainsi que les salariés ayant à assumer la poursuite des activités essentielles et leur reprise « normale » dans de meilleures conditions.

La France, 6<sup>e</sup> puissance mondiale, s'est retrouvée démunie de biens industriels essentiels pour faire face à la pandémie. Depuis de nombreuses années, des activités industrielles sont stoppées ou délocalisées, si bien qu'aujourd'hui la France importe 60 % des produits que nous consommons. Selon l'Insee, depuis 1989, 1,75 million d'emplois industriels ont été supprimés (- 38 %) et le poids de l'industrie dans le PIB a reculé (en 2017, l'industrie manufacturière ne représentait plus que 10,1% du PIB).

À la lumière de la crise en cours, il faudra interroger la logique qui justifie les dividendes qui ont pour contrepartie la faiblesse des salaires, la baisse des effectifs, de la recherche développement, de l'investissement productif, et pour conséquences, notamment, les politiques

d'externalisation des activités menées depuis vingt ans, jusqu'à en perdre leurs maîtrises.

### **Mais quels moyens véritables pour la reconquête de l'industrie ?**

Le gouvernement s'est engagé dans un plan de relance de l'économie et notamment de l'industrie. Les premiers objectifs affichés sont de « *préserver la compétitivité des entreprises* », « *favoriser l'investissement pour transformer l'économie* » et « *faire appel à l'ensemble des leviers de financement pour soutenir la relance* ». Cela entend des réformes structurelles, soutien à la santé financière des entreprises, souveraineté et relocalisation, décarbonation, transformation numérique, recours aux fonds européens, nationaux et épargne privée.

**Pour la CGT**, le plan de relance doit être en rupture avec les politiques industrielles menées jusqu'à présent. Compétitivité, profitabilité, flexibilité, précarité doivent laisser place au progrès social et aux enjeux environnementaux, en repensant nos modes de consommation et de production, mais également en ayant une maîtrise publique des secteurs industriels stratégiques et en exigeant une autre répartition de la richesse produite par les travailleurs et travailleuses.

Il est indispensable de réindustrialiser notre pays en travaillant sur la relocalisation des productions, et en développant les coopérations internationales dans tous les secteurs de l'industrie. Cela permettrait de stopper l'hémorragie du chômage de masse en créant 3 à 4 millions d'emplois. Mais aussi, de lutter durablement contre le réchauffement climatique quand on sait qu'en France 35 % des gaz à effet de serre sont induits par l'importation des produits manufacturiers.

La recherche et la formation, deux piliers de la politique industrielle, doivent être planifiées pour le long terme par **un État décideur d'un plan de relance qui répond à l'intérêt général.**

## La CGT revendique :

- **le droit pour les travailleurs et travailleuses d'être acteur de l'activité économique :**
  - l'obligation de débat démocratique autour des enjeux industriels,
  - un droit de veto des représentants du personnel et participation des représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises,
  - un droit d'appropriation des moyens de production par les travailleurs et travailleuses en cas de fermeture ou délocalisation d'entreprises,
  - l'arrêt du recours à la sous-traitance en cascade et le rééquilibrage des rapports entre donneurs d'ordre et prestataires (proposition de loi des GM&S portée par la CGT),
  - l'arrêt des contrats précaires, la généralisation du CDI et la mise en place d'un nouveau statut du travail salarié ;
- **un système productif cohérent en réponse aux besoins sociaux et aux défis environnementaux :**
  - relocaliser les filières industrielles, particulièrement les industries stratégiques, et les chaînes de valeur, pour redresser l'économie et créer des emplois,
  - favoriser les circuits courts, l'écoconception, les objets durables et réparables,
  - privilégier les énergies faiblement émettrices de CO<sub>2</sub> et garantir une production stable de qualité à un prix permettant de développer l'industrie et résorber la précarité énergétique ;
- **une maîtrise publique des secteurs stratégiques essentiels à la réponse aux besoins :**
  - appropriation sociale des secteurs clés, par une participation de l'État avec droit de veto ;
- **des investissements nécessaires à une industrie de haut niveau :**
  - modernisation de l'outil de production (parc d'équipements vieillissant),
  - augmentation du budget de la recherche publique et privée et « protectionnisme » technologique (une recherche à la traîne et des brevets cédés aux entreprises étrangères),
  - développement de la formation professionnelle ;
- **un financement essentiel au développement de l'industrie et à sa reconquête :**
  - exigence de transparence, suivi, contrôle et conditionnalité des aides accordées aux entreprises (des milliards d'euros versés sans contreparties),
  - arrêt des plans de restructuration, licenciement, délocalisation (des licenciements malgré les aides publiques) ;
- **une autre répartition de la richesse produite :**
  - les gains de productivité et de temps gagnés grâce aux progrès technologiques doivent permettre d'améliorer les conditions sociales des travailleurs, pas de licencier pour engranger plus de profits,
  - un partage plus juste de la valeur ajoutée, par une meilleure répartition favorisant les salaires et les investissements.

**Pour reconquérir l'industrie, Il est également urgent d'augmenter les salaires et de réduire le temps de travail à 32 heures.**

**Salarié-e-s de l'industrie, par le travail produit, vous avez assuré la continuité des activités. C'est vous qui connaissez le mieux votre travail. Alors ne laissez pas l'avenir de vos emplois entre les mains de ceux qui pensent d'abord aux profits immédiats avant de penser à l'intérêt général.**

**Avec la CGT, mobilisez-vous !**

**D'autres choix s'imposent, portons-les ensemble !**



**Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://cgt.fr)**

